

Glissements progressifs des 35 heures en Alsace-Moselle

note [hussonet](#) n°102, 10 octobre 2016

[Olivier Godechot](#) vient d'ouvrir un débat critique à propos du fameux article de [Matthieu Chemin et Etienne Wasmer](#) sur lequel les contempteurs des 35 heures s'appuient pour dire que la réduction du temps de travail ne crée pas d'emplois. Au-delà des sophistications économiques, la réponse des auteurs permet de constater qu'ils assument désormais un glissement illégitime qu'ils avaient seulement suggéré en conclusion de leur article.

L'article de Chemin et Wasmer reposait sur une comparaison entre l'Alsace-Lorraine où le passage aux 35 heures avait conduit à une moindre réduction du temps de travail¹. Les auteurs arrivaient à cette conclusion que nous appellerons proposition 1:

P1 : *« une application moins stricte de la réforme des 35 heures en Alsace-Moselle ne fait apparaître aucun impact sur l'emploi relatif dans cette région ».*

Elle était immédiatement suivie de deux autres propositions :

P2 : *« nous ne pouvons pas conclure avec certitude que l'impact global de la réforme des 35 heures ait été proche de zéro ».*

P3 : *« Cependant, nos résultats sont certainement compatibles avec cette interprétation ».*

[Dans leur réponse](#) aux critiques d'Olivier Godechot, Chemin et Wasmer se posent cette question rhétorique à laquelle ils répondent par la négative : « A-t-il [Godechot] démontré que notre résultat principal, à savoir l'absence d'effets significatifs des 35h sur l'emploi ou sur le chômage, était faux ? ». Le résultat principal de la fameuse étude serait donc, selon ses auteurs, cette autre proposition qui est évidemment celle que retiennent les contempteurs des 35 heures :

P4 : *les 35h n'ont pas eu d'effets significatifs sur l'emploi ou sur le chômage.*

Manifestement, P4 ne se déduit pas de P1, est contradictoire avec P2 et seulement compatible avec P3, si bien que les auteurs auraient dû au moins écrire :

P4* : *les 35h n'ont peut-être pas eu d'effets significatifs sur l'emploi ou sur le chômage.*

Au-delà des raffinements économétriques (au demeurant stimulants), il faudrait ne pas oublier que l'on a fait dire à cette étude ce qu'elle ne dit pas. Et les auteurs n'hésitent pas à franchir le pas en affirmant aujourd'hui ce qu'ils disaient, dans leur papier, ne pas pouvoir affirmer « avec certitude ».

Le débat scientifique mené à coup de répliques a donc réussi à dévoiler un peu du substrat idéologique de ce type d'étude.

¹ Pour une critique circonstanciée, on peut se reporter au [rapport de l'IGAS](#) (par ailleurs interdit de publication par son directeur) sur les 35 heures (p. 44).